



Droit contentieux arbitrage

Par **kohane**, le **13/06/2012** à **17:52**

Bonjour,

Je voudrais savoir, en matière d'arbitrage, quand les deux parties ont choisi leur arbitre puis doivent choisir un troisième arbitre, comment l'une des parties prévient l'autre pour le troisième arbitre que elle a choisi ? Comment les parties communiquent-elles entre elles ? par lettre ? Est-ce qu'il y a un certain type de lettre ?